



**Délégation  
Interministérielle  
A l'aide aux victimes**

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

[@justice\\_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)

Paris, le 25 août 2017

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Suivi des victimes françaises des attentats de Barcelone et de sa région**

Pour assurer une continuité des actions des services de l'État après la prise en charge dans la phase d'urgence des victimes des attentats de Barcelone et de sa région, qui a été opérée par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Elisabeth PELSEZ, a réuni mardi 22 août 2017, les principaux acteurs de cette prise en charge.

La réunion s'est déroulée au Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en présence notamment des associations d'aide aux victimes et de victimes, de représentants du fonds de garantie des victimes du terrorisme et d'autres infractions (FGTI), du service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes du ministère de la justice (SADJAV) qui étaient associés à la cellule de crise.

La prise en charge dans la durée des victimes, qu'elles soient blessées ou impliquées dans les attentats, nécessite désormais de prendre le relais du dispositif d'urgence.

Ainsi, à compter du vendredi 25 août, toute personne souhaitant la mise en place d'un accompagnement à la suite des attentats de Barcelone et de sa région pourra contacter la plate-forme 08 VICTIMES gérée pour le ministère de la Justice par France Victimes, joignable au 08 842 846 37 (appel non surtaxé) et au +33 1 41 83 42 08 (TOM/étranger/opérateur Free), Mail : [08victimes@france-victimes.fr](mailto:08victimes@france-victimes.fr)



Ministère de la Justice



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



JusticeGouv



[@justice\\_gouv](https://twitter.com/justice_gouv)